

Prévention de la COVID-19

MOTONAUTIQUE

PRÉVENIR

1. Rythme envisagé de reprise des activités

- Bateaux : les clubs ayant des adhérents pratiquant des activités de plaisance ou d'entraînement de compétition
- Jet ski : navigation en plaisance ou entraînement

2. Publics concernés

- **Secteur associatif**, seuls les adhérents des clubs dans le respect des règles sanitaires
- **Secteur professionnel**, tout public voulant découvrir le motonautisme par le biais des bases

3. Activités proposées

- Uniquement les activités **individuelles**

Prévention de la COVID-19

MOTONAUTIQUE

PRÉVENIR

4. Aménagements de la pratique

- Respect des règles de distanciation dans les espaces ouverts autorisés
- **Aération des locaux**, mise en place d'une méthode de désinfection et de nettoyage des locaux
- **Nettoyer et désinfecter les engins et les équipements communs** (gilets de sauvetage...)
- Interdiction de réunion en présentiel
- **Marquage au sol** dans les clubs pour une distanciation d'**1,50 m minimum** entre chaque personne
- Mise en place **d'un affichage préventif** rappelant les gestes barrières et les règles d'hygiène spécifiques
- Prévoir l'approvisionnement en **produit hydro-alcoolique et en masques** rappelant l'usage fortement recommandé